

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 9 avril 2026

Portant délégation de signature à **Mme Laurence MARIN**, Directrice générale adjointe des services, en responsabilité de Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.

Mme Christine FAUQUEMBERGUE, Directrice, **M. Christophe MATHIEU**, Directeur, **M. Stéphane BERNARD**, Directeur, **M. Stéphane HEYRAUD**, Directeur et **M. Sylvain ATTARD**, Directeur à Limoges Métropole

N° 28069

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 3221-1 et L. 3221-30

Visu la délibération n°12 du 6 avril 2026 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDÉRANT que Mme Laurence MARIN assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable à Limoges Métropole.

CONSIDÉRANT que M. Christophe MATHIEU assure les fonctions de Directeur de l'enseignement durable du territoire au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.

CONSIDÉRANT que M. Stéphane BERNARD assure les fonctions de Directeur de l'engagement de l'espace public au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.

CONSIDÉRANT que M. Stéphane HEYRAUD assure les fonctions de Directeur de la voirie au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.

CONSIDÉRANT que M. Sylvain ATTARD assure les fonctions de Directeur de l'habitat de l'espace public au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er - Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 3221-30 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable de Pôle aménagement, espace public et mobilité durable, pour la signature des documents suivants :

- Rapport d'analyse des offres des marchés publics du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.
- Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.
- Tout bon de commande, y compris sous le logiciel EPOICE et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics, quelle que soit la procédure mise en œuvre comprise entre le 3004 et 97 et 40 300 et 97 du Pôle aménagement, espace public et mobilité durable.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services, Mme Christine FAUQUEMBERGUE, Directrice, M. Christophe MATHIEU, M. Stéphane BERNARD, M. Stéphane HEYRAUD, M. ATTARD, Directeurs

1 DOCUMENT - Publié le 9 Avril 2026

 **28069.pdf**
(.pdf, 160,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**